

<https://www.paris-normandie.fr/id489491/article/2024-01-31/fecamp-de-lamiante-retrouve-...>

Par Matthias Chaventré

6 min read

Fécamp. De l'amiante retrouvé dans les gravats, à l'école Jean-Macé : le retour des élèves retardé

Les établissements de maternelle et d'élémentaire de la rue Gustave-Couturier ne retrouveront pas vie de sitôt. Une entreprise spécialisée va devoir enlever les gravats avec bien des précautions. Un dernier diagnostic y a relevé des traces d'amiante.



Par Matthias Chaventré

Publié: 31 Janvier 2024 à 17h34 Temps de lecture: 1 min

Des traces d'amiante ont été retrouvées sur le site de l'ancien bâtiment de l'école Jean-Macé à Fécamp qui a brûlé le lundi 27 novembre 2023. « *Précision importante. C'est dans les gravats, mais pas dans l'air. Il n'y a pas de danger pour la population* », mentionne Sylvain Fante, directeur des services techniques à la Ville de Fécamp. Stéphanie Marical, adjointe au maire en charge de l'Éducation, et lui font grise mine quant à un éventuel calendrier pour la reprise des cours sur le site de maternelle et d'élémentaire, rue Gustave-Couturier. Rien n'indique que ça pourrait être avant la fin de l'année scolaire.

Des gravats sur le sol et dans l'eau

Au petit matin le 27 novembre, les flammes avaient envahi le bâtiment qui ne servait plus que de réfectoire. « *C'était incroyable. On a tous été ébranlés* », retrace Stéphanie Marical. En collaboration avec le Département, les élèves d'élémentaire suivent encore aujourd'hui les cours au sein du collège Jules-Ferry, rue des Murs-Fontaines, à quelques centaines de mètres de l'école Jean-Macé. Ceux de maternelle ont dû trouver refuge dans les écoles du Port et Germaine-Coty. Récemment, la situation s'éternisant, les directeurs d'école de Jean-Macé ont réclamé de récupérer plus de matériel. « *À l'école du Port, une classe supplémentaire va être aménagée* » dans les prochains jours, selon l'adjointe au maire.

Dès le départ, il avait été recherché de l'amiante dans l'air. « *Un certain nombre de diagnostics étaient revenus négatifs. Alors, on a continué le déroulé.* » Les derniers résultats de janvier ont révélé ces traces dans les gravats. Mi-décembre, les morceaux du bâtiment qui n'avaient pas chuté avec l'incendie ont été démolis par une entreprise spécialisée. « *En direction de la cour. L'urgence était alors levée* », précise encore Sylvain Fante. Une fois le site davantage sûr, des prélèvements ont pu être effectués au sol, au plus proche des gravats. « *L'amiante est uniquement dangereux dans l'air* », rappelle le directeur des services techniques. Et non lorsqu'il est contenu dans les gravats ou dans le cours d'eau voisin.

« On va se donner le temps de faire ça bien »

Afin que les particules ne viennent pas dans l'air au moment des manipulations, « *généralement, c'est un système de brumisation* » qui est utilisé. Un maître d'œuvre a été choisi par la Ville. Il est déjà connu des Fécampois pour être intervenu sur la démolition de l'ancienne école d'infirmières, rue des Limites-paroissiales. Un cahier des charges strict va être à respecter. « *On va se donner le temps de faire ça bien* », poursuit Sylvain Fante. « *On ne veut pas prendre le moindre risque, appuie Stéphanie Marical. Pour que tout le monde rentre "sécurisé" le moment venu.* » Concernant les raisons de l'incendie, une enquête est en cours. Mais les policiers n'ont pas encore pu aller au cœur du site, toujours pour des questions de sécurité.